



HAL
open science

Charmatz l'héritier

Christophe Apprill

► **To cite this version:**

Christophe Apprill. Charmatz l'héritier. Lundi matin, 2024, <https://lundi.am/Charmatz-l-heritier>. hal-04589850

HAL Id: hal-04589850

<https://hal.science/hal-04589850>

Submitted on 27 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Charmatz l'héritier Christophe Apprill

Consacrée au chorégraphe Boris Charmatz, « grande figure internationale de la danse contemporaine », l'exposition *Danses gâchées dans l'herbe* est présentée au Fond régional d'art contemporain (Frac) de Marseille de décembre 2023 à mars 2024¹. Elle consiste en la présentation de six films. On se rappelle les premières utilisations de la vidéo en danse, inaugurées en 1982 au centre Beaubourg avec le festival de Vidéo danse². À l'époque, il s'agissait d'une petite révolution : en quelques heures, il était possible de découvrir la diversité du travail et des esthétiques des chorégraphes de danse contemporaine. Dans la mesure où c'était une discipline peu diffusée, la vidéo offrait une véritable opportunité. Le catalogue en était succinct, ne témoignant d'aucune prétention à ériger les vidéos en œuvre d'art.

Avec cette exposition, nous assistons à la démonstration inverse. Il s'agit de bien faire comprendre que nous sommes face à des œuvres qui « sont présentées sous la forme de tableaux vivants, au moyen d'écrans-cimaises au sol permettant une adresse frontale et encourageant à prendre le temps et la mesure de la contemplation »³. L'œuvre est telle qu'elle ne saurait induire qu'une contemplation, qui serait en outre mesurable (au télémètre laser) ? Et comme il est ajouté dans la présentation, « l'exposition propose aux publics un parcours "muséal" inédit dans l'œuvre artistique foisonnante de cet artiste-penseur au travers de six films réalisés entre 1999 et 2023 ». Nous sommes incités à envisager ces vidéos comme des œuvres dignes d'entrer au musée dans lequel nous venons d'entrer. Ce classement *a priori* ne manque pas d'étonner, d'autant qu'à l'exception d'une vidéo filmée en hélicoptère, toutes se présentent comme de banales captations, que le Frac fait passer pour des œuvres par une déclaration performative.

Bien que le format soit devenu ordinaire quarante ans après Vidéo danse de Beaubourg, cette institution de l'art contemporain doit néanmoins mettre en place des actions de *médiation*. Il y a des visites organisées pour des classes, toujours un peu bruyantes, alors l'agente de l'accueil me conseille de commencer par la vidéo de l'étage, *Transept* (2023). Dans la Basilique Saint Eustache située au cœur de Paris dans le quartier des Halles, Charmatz « danse et siffle ». Sur le cartel, il dit : « *Je ne suis pas croyant, mais je cherche le calme émotionnel. Depuis quelques temps, je danse, travaille, crée dans les églises (...)* ». Dans une société majoritairement chrétienne, ce goût apparaît plutôt rassurant, d'autant que cela est devenu possible dans les lieux de culte chrétien désacralisés. Il en irait peut-être autrement s'il allait dans une mosquée ou dans une synagogue. Alors, l'effet de transgression serait manifeste. Sur cette vidéo, il traîne son corps par terre, se redresse et court, fait un grand jeté, enfonce ses doigts et son poing dans la bouche comme pour se faire vomir, ce qui le fait baver, tourne sur lui-même..., le corps en majesté, juste revêtu d'un pagne. Indéniablement, Charmatz sait y faire. Sa gestuelle simple d'apparence recèle une immense maîtrise. Je suis impressionné par sa danse, par ses qualités de danseur, par sa puissance et sa subtilité. Mais que véhicule l'institution culturelle dédiée à l'art contemporain en présentant, ici, sa danse ?

La critique politique ne vise pas les qualités du danseur et le travail qui lui permettent une telle maîtrise, mais les discours qui l'accompagnent et la manière dont ce travail est mis en scène et valorisé au sein d'une prestigieuse institution de l'art contemporain. C'est entendu, Charmatz danse et fait danser en dehors des lieux dédiés : dans la vidéo *Danses gâchées dans l'herbe* (2023), la danseuse Marion Barbeau évolue dans un terrain vague proche du centre Beaubourg de Metz ; dans *Levée* (2014), les danseurs crapahutent sur un terrier ; dans *Les Disparates* (1999), Charmatz lui-même danse à Dieppe,

1 « Le Frac Sud invite Boris Charmatz, grande figure internationale de la danse contemporaine, et retrace avec lui ses recherches chorégraphiques, en présentant un ensemble de films réalisés au fil de son parcours avec deux complices, Aldo Lee et César Vayssié. » <https://fracsud.org/Boris-Charmatz> – Consulté le 25/3/2024.

2 En 1978 au Centre national de la cinématographie est créé le fonds Images de la culture qui s'ouvre d'emblée à la danse, puis vient en 1982 la Cinémathèque de la danse (aujourd'hui intégrée au Centre national de la danse), et la première édition du festival Vidéo danse organisé par le centre national d'art contemporain Georges Pompidou, à quoi s'ajoute la mise en ligne en 2011 du site Numéridanse porté par la Maison de la danse de Lyon.

3 Présentation de l'exposition *Danses gâchées dans l'herbe*, Frac Marseille, mars 2024.